

**ANNEXE 8 : LISTE DE LA DOCUMENTATION ETABLIE AU COURS DE LA
CONSULTATION**

N°	Titre
1	Manuel qualité des laboratoires de l'INRSP selon ISO/CEI 17025 V 2017
2	Procédure de maitrise des documents
3	Procédure de maitrise des enregistrements
4	Procédure de revue des demandes, appels d'offres et contrats
5	Procédure de traitement des réclamations
6	Procédure de surveillance et d'évaluation des prestataires externes
7	Procédure d'audit interne
8	Procédure de revue de direction
9	Procédure de traitement des non conformités et des actions correctives
10	Procédures de gestion du personnel (recrutement, formation, habilitation et maintien de compétence)
11	Procédure de gestion des équipements
12	Instruction de vérification des critères d'acceptation des échantillons
13	Liste de diffusion des documents
14	Liste des documents internes et externes
15	Liste des enregistrements
16	Demande de création, de modification ou d'annulation des documents
17	Fiche de circulation des documents
18	Fiche de revue périodique des documents internes
19	Fiche de veille normative et réglementaire
20	Fiche de confidentialité du personnel
21	Fiche d'engagement de la confidentialité des prestataires de service
22	Tableau d'identification et de gestion des risques et opportunités
23	Fiche de demande d'analyse
24	Contrat d'analyse
25	Fiche de réclamation
26	Tableau de suivi des réclamations
27	Fiche d'évaluation des prestataires externes
28	Liste des prestataires externes
29	Fiche d'habilitation pour la chimie
30	Carte de contrôle des résultats obtenu de la vérification intermédiaire des balances et des micropipettes
31	Fiche de paillasse pour l'analyse de cendre et d'humidité
32	Fiche de paillasse pour l'analyse de protéine
33	Fiche de paillasse pour l'analyse des métaux par SAA
34	Fiche de contrôle de consommables
35	Fiche de paillasse des analyses microbiologiques
36	Fiche de paillasse de recherche des salmonelles
37	Fiche d'habilitation pour la microbiologie
38	Fiche du contrôle de performance des milieux de culture
39	Protocole de dénombrement des micro-organismes par comptage des colonies à 30 °C selon la méthode horizontale ISO 4833-1